



Souhaite garde d'enfant pour raisons de santé

Par **totie**, le **28/06/2010** à **22:11**

Bonjour,rrnrnMon ami a 2 filles, 9 et 12 ans, d'une précédente union. Celui-ci n'a la garde que un week-end tous les 15 jours ainsi que la moitié des vacances scolaires. Cela commence à faire un bout de temps que l'aînée se plaint de la relation qu'elle a avec sa mère. rnrnElle n'est qu'en 6ème, mais doit la redoubler car elle n'a que 7 de moyenne générale, est insolante envers ces professeurs ainsi qu'avec sa mère, et ne fait pas ces devoirs. Elle nous raconte que sa mère ne l'aide pas, ne la soutient pas et que celle-ci lui dit qu'elle ne l'aime pas car elle reproduit le schéma vécu avec sa propre mère. rnrnElle commence à faire des crises d'angoisses, voir dépressive. Puis nous estimons qu'elles sont dans un environnement mal sain, étant donné que le nouveau concubin de madame est tout de même un "petit dileur de quartier" et qu'il y a du monde peu fréquentable, tous les soirs chez eux alors que les filles sont là! rnrnPuis madame laisse la petite dernière de 9 ans seule au domicile enfermées à clés le mercredi matin, alors qu'elle est au boulot et n'a personne pour la garder, ils habitent isolés en campagne et la petite n'est pas du tout mature. rnrnQuand les filles viennent à la maison, nous n'avons aucuns problèmes de santé, ni de caractère et aime faire ses leçons avec moi. Nous avons peur pour leur santé ainsi que pour leur avenir psychologique. rnrnJe souhaiterais savoir qu'elles démarches effectuer, car qu'elles preuves fournir, les filles ont peur de la réaction de leur mère. rnrnD'après vous, aurions-nous gain de cause pour la garde des filles. rnrnEn plus je suis à domicile, que de temps et d'amour à leur donner. Merci de votre réponse. Cordialement.[fluo][fluo][fluo][fluo]